

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TOME XXXV (1910)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

— 1910 —

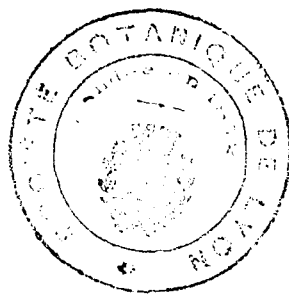


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

1, PLACE D'ALBON, 1

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1911



être que répéter publiquement ce dont ils se sont déjà entretenus dans leurs conversations privées.

Sans doute, notre Société organise des excursions mycologiques, mais, comme je le disais il y a un instant, il y aurait un très grand intérêt à les compléter par au moins une exposition annuelle. La Ville encouragerait certainement une telle tentative et nous aiderait en nous donnant un local, et plus encore peut-être.

L'Office mycologique de Besançon peut réaliser une exposition permanente parce qu'il a la jouissance des puissantes ressources d'une Université. Il n'en serait pas de même chez nous mais (quoique je n'aie aucune qualité pour m'en porter garant) je ne pense pas que notre collègue, M. le professeur Gérard, soit empêché de nous apporter son très précieux et très efficace concours, en même temps que l'appoint des riches documents de son service de la Faculté des sciences. Pourquoi ne réaliserions-nous pas chez nous ce que la Société des sciences naturelles de Tarare a si bien réussi dans notre ville en 1907 ?

En même temps, quelques séances de détermination, à des dates annoncées par la voie de la presse, pourraient être organisées. Il me semble que tous les éléments nécessaires à en assurer le succès existent dans notre Société.

Un tel effort, Messieurs, si nous l'entreprenons un jour, aura pour effet, non seulement de nous rendre utiles à nos concitoyens, mais encore de nous faire connaître du public et de nous amener de nouveaux adhérents. Nous devons bien alors un souvenir reconnaissant à l'Office mycologique de Besançon, dont le vaillant exemple aura contribué à nous déterminer. »

SÉANCE DU 10 AVRIL 1910

PRÉSIDENCE DE M^{lle} M. RENARD

ADMISSION

M. KREIS, 12, place de la Croix-Rousse, présenté à la der-

nière séance par MM. Laurent et Terrin, est admis membre de la Société.

M. MEYRAN, au nom de M. N. Roux, donne lecture d'une lettre de M. Revol, proposant une excursion dans les environs de Tournon pour le lundi de la Pentecôte. Cette proposition est acceptée en principe et sera reprise à la prochaine séance pour les détails d'organisation.

M. COLLEUR montre les espèces suivantes : *Peziza acetabulum*, *Auricularia tremelloides*, *Aecidium Violae*, *Ae. Rumicis*, *A. Urticae*, *Hypholoma hydrophilum*.

M. COLLEUR distribue aussi des échantillons de *Tulipa silvestris* provenant de Saint-Genis-Laval.

M. Cl. ROUX montre le *Gyromitra esculenta* provenant de Saint-Bonnet-le-Courreau, ainsi que *Hypholoma sublateritium*, *Collybia flava*.

M. COLLEUR présente des échantillons de *Sepultaria Sumneri* Berkeley, récoltés sous *Cedrus Atlantica*, dans une propriété, à Saint-Genis-Laval.

Ce discomycète, d'abord souterrain et complètement clos, émerge ensuite, comme tous ceux du même genre, et comme les *Sarcosphaera*, sous la forme d'un réceptacle en cupule irrégulièrement fendue en étoile. Mais, tandis que, dans le genre *Sarcosphaera*, la surface externe de la cupule est lisse ou finement tomenteuse, elle est ici couverte de poils ondulés, flexueux, bruns, cloisonnés, très longs.

Cette espèce se distingue de ses congénères par son hyménium d'un jaune ocracé pâle, sa cupule extérieurement brunnâtre et recouverte d'un épaisse toison de poils bruns, sa taille assez grande, d'environ 3 à 6 centimètres de diamètre, sa croissance constante sous les cèdres.

Elle se développe au printemps et a été récoltée d'abord en Angleterre. Elle a été trouvée plusieurs fois en France, notamment dans le Nord-Ouest et dans les environs de Paris, mais elle n'est pas très commune.